

PROJET ÉOLIEN SAINT-CYPRIEN

COMMISSION D'ENQUÊTE

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

**ANNEXE AU MÉMOIRE DE
BRIGITTE SCHOEMANS**

JUIN 2015

Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques

Québec



Accueil Plan du site Nous joindre Portail Québec À propos du site Recherche English



Communiqué de presse

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC NE DONNERA PAS SUITE AU PROJET DE PARC ÉOLIEN SAINT-VALENTIN

Québec, le 19 août 2011 – La vice-première ministre et ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M^{me} Nathalie Normandeau, et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, ont annoncé aujourd'hui que la réalisation dans sa forme actuelle du projet de parc éolien Saint-Valentin ne sera pas possible en raison de sa non-acceptabilité sociale.

« Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. Considérant la non-acceptabilité sociale du projet de parc éolien Saint-Valentin, le gouvernement ne peut donner son aval à sa réalisation sans que celui-ci ne respecte entièrement la démarche de développement durable », a déclaré le ministre Arcand.

En plus des conclusions de la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présentées dans le rapport rendu public par le ministre Arcand, plusieurs faits font ressortir le manque d'appui au sein des communautés d'accueil.

« Dans le cadre de la Stratégie énergétique du Québec 2006-2015, notre gouvernement a choisi de faire de l'énergie un levier de développement économique pour les régions du Québec. Or, bien que le développement de l'énergie éolienne représente une occasion formidable de création de richesse pour les régions, un tel développement n'est possible qu'avec l'appui du milieu d'accueil », a pour sa part fait savoir la ministre Normandeau.

Rappelons que ce projet vise l'installation et l'exploitation d'un parc de 25 éoliennes occupant une superficie approximative de 31 hectares et situé principalement dans les municipalités de Saint-Valentin et de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

On peut consulter le rapport du BAPE ainsi que toute la documentation déposée lors des audiences publiques sur le site Internet du BAPE à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-valentin/.

- 30 -

SOURCE :

Sarah Shirley
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Tél. : 418 521-3911

Alexandra Rodrigue
Attachée politique
Cabinet de la vice-première ministre,
ministre des Ressources naturelles et de la Faune,
ministre responsable du Plan Nord et
ministre responsable de la région de la
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Tél. : 418 643-7295

INFORMATION :

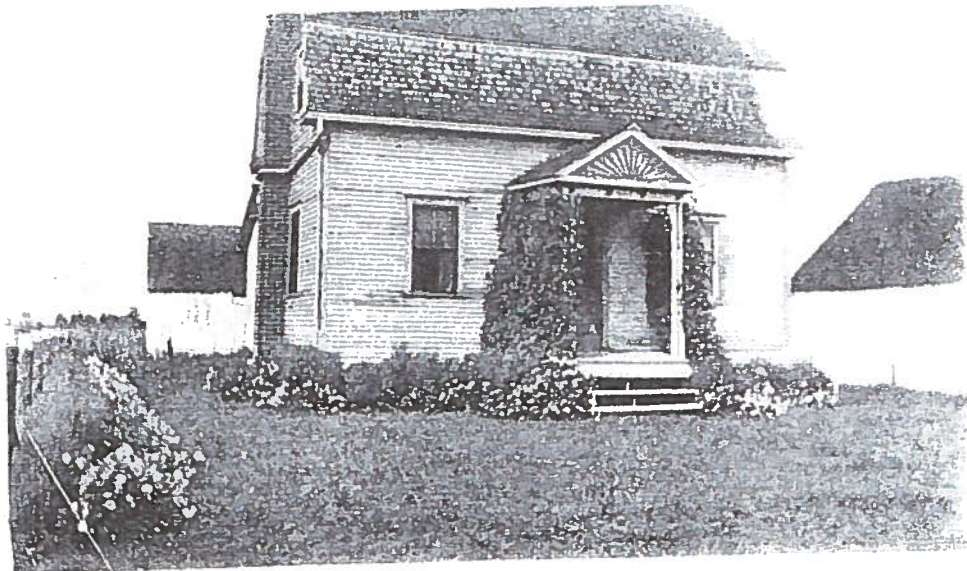
Relations médias
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Tél. : 418 521-3991



Grange du voisin

Garage

Le 7 mai 2015



Dans les années 1940

Garage

Montréal, le 9 Juin 2015

À qui de droit,

La Présente est pour autoriser Madame Brigitte Shoemans et ou l'Association : « Le vent tourne » à utiliser des reportages diffusés dans le cadre du Téléjournal de Radio-Canada.

Les Éoliennes de la discorde en Montérégie, diffusé le 4 mai 2015 et *Les éoliennes devant les tribunaux*, diffusé le 11 mai sont de toute façon disponibles en ligne.

Dans la mesure où le contenu n'est pas modifié ou utilisé à des fins commerciales, Radio-Canada et moi-même ne voyons aucun problème à ce qu'ils soient inclus dans un mémoire destiné au Bureau d'Audiences publiques en environnement.

Merci,

Émilie Dubreuil, journaliste, TÉLÉJOURNAL, Radio-Canada

514-895-0086

514-597-5000

28 octobre 2016

Premier acte d'une longue
série de vandalisme





12 septembre 2012



16 septembre 2012



À VOTRE SERVICE

Urgence : 9-1-1

Pour joindre la Sûreté du Québec :
310-4141
(dans les municipalités non desservies par le 9-1-1)

Cellulaire : *4141

www.sq.gouv.qc.ca

MRC/Poste : Napierville

Numéro dossier : 313110511004

Nom du policier : LaFamme

Téléphone :

Notes :



À VOTRE SERVICE

Urgence : 9-1-1

Pour joindre la Sûreté du Québec :
310-4141
(dans les municipalités non desservies par le 9-1-1)

Cellulaire : *4141

www.sq.gouv.qc.ca

MRC/Poste : Napierville

Numéro dossier : 3131105116005

Nom du policier : Lemieux

Téléphone :

Notes : M e fait boîte aux lettres



À VOTRE SERVICE

Urgence : 9-1-1

Pour joindre la Sûreté du Québec :
310-4141
(dans les municipalités non desservies par le 9-1-1)

Cellulaire : *4141

www.sq.gouv.qc.ca

MRC/Poste : Napierville

Numéro dossier : 313120912009

Nom du policier : Olivier AT

Téléphone :

Notes :



À VOTRE SERVICE

Urgence : 9-1-1

Pour joindre la Sûreté du Québec :
310-4141
(dans les municipalités non desservies par le 9-1-1)

Cellulaire : *4141

www.sq.gouv.qc.ca

MRC/Poste : Napierville

Numéro dossier : 313120912009

Nom du policier : Cespedes #13485

Téléphone :

Notes : Méfait -5000



À VOTRE SERVICE

Urgence : 9-1-1

Pour joindre la Sûreté du Québec :
310-4141
(dans les municipalités non desservies par le 9-1-1)

Cellulaire : *4141

www.sq.gouv.qc.ca

MRC/Poste : 50 Napierville

Numéro dossier : 313131106006

Nom du policier : Act Dion

Téléphone :

Notes : Méfait fait aux lettres



À VOTRE SERVICE

Urgence : 9-1-1

Pour joindre la Sûreté du Québec :
310-4141
(dans les municipalités non desservies par le 9-1-1)

Cellulaire : *4141

www.sq.gouv.qc.ca

MRC/Poste : NAPIERVILLE

Numéro dossier : 61-140875-0754

Nom du policier : St. Michels

Téléphone :

Notes : 157-11-11-11

St Michel



À VOTRE SERVICE

Urgence : 9-1-1

Pour joindre la Sûreté du Québec :
310-4141
(dans les municipalités non desservies par le 9-1-1)

Cellulaire : *4141

www.sq.gouv.qc.ca

MRC/Poste : 50 NAPIERVILLE

Numéro dossier : 313150525005

Nom du policier : Blier M.

Téléphone :

Notes :



SÛRETÉ DU QUÉBEC
MRC Les Jardins-de-Napierville
522 rue St-Jacques
Napierville (Québec)
Tél. : 450 245-0666
Télécopieur : 450 245-3705

Napierville, le 15 juin 2011

Madame Brigitte Shoemans

St-Cyprien-de-Napierville (Québec) JOJ 1L0

Objet : Rapport d'état dans votre dossier
N/D : 313-110516-005

Madame,

En date du 16 mai, vous avez déposé une plainte de méfaits de moins de 5000\$ à notre unité. Les policiers ont procédé aux premières constatations et ont entrepris les démarches d'enquêtes pertinentes dans votre dossier.

Toutefois, compte tenu des informations recueillies, nous n'avons pas suffisamment d'éléments pour poursuivre notre enquête. Cependant, si d'autres informations étaient portées à notre attention, votre dossier sera ré-ouvert et un policier communiquera avec vous.

Si d'autres informations vous étaient nécessaires, n'hésitez pas à nous contacter.

La responsable des enquêtes,

Nathalie Cloutier/Sergente
Sûreté du Québec
MRC des Jardins-de-Napierville

N.B. : Prière de fournir notre numéro de dossier dans toute communication.

NC/mcp



SÛRETÉ DU QUÉBEC
MRC Les Jardins-de-Napierville
522 rue St-Jacques
Napierville, Qc
Tél. : 450 245-0666
Fax : 450 245-3705

Napierville, le 12 octobre 2012

Mme Brigitte Schoemans

St-Cyprien, Qc J0J 1L0

Objet : Rapport d'état dans votre dossier
N/D : 313-120912-009
N/D : 313-120919-007

Madame,

En date du 9 septembre 2012, vous avez déposé deux plaintes *de méfait et intimidation* à notre unité. Les policiers ont procédé aux premières constatations et ont entrepris les démarches d'enquêtes pertinentes dans votre dossier.

Toutefois, compte tenu des informations recueillies, nous n'avons pas suffisamment d'éléments pour poursuivre notre enquête. Cependant, si d'autres informations étaient portées à notre attention, votre dossier sera ré-ouvert et un policier communiquera avec vous.

Si d'autres informations vous étaient nécessaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Le responsable des enquêtes,

Sgt Benoît Perras 9783
Sûreté du Québec
MRC des Jardins-de-Napierville

N.B. : Prière de fournir notre numéro de dossier dans toute communication.

BP/mr



SÛRETÉ DU QUÉBEC
MRC Les Jardins-de-Napierville
522 rue St-Jacques
Napierville (Québec)
Tél. : 450 245-0666
Télécopieur : 450 245-3705

Napierville, le 11 décembre 2013

Mme Brigitte Schoemans

St-Cyprien de Napierville (Québec) JOJ 1L0

Objet : Rapport d'état dans votre dossier
N/D : 313-131106-006

Madame,

En date du 6 novembre 2013, vous avez déposé une plainte *pour méfaits dommages matériels - 5000 \$* à notre unité. Les policiers ont procédé aux premières constatations et ont entrepris les démarches d'enquêtes pertinentes dans votre dossier.

Toutefois, compte tenu des informations recueillies, nous n'avons pas suffisamment d'éléments pour poursuivre notre enquête. Cependant, si d'autres informations étaient portées à notre attention, votre dossier sera ré-ouvert et un policier communiquera avec vous.

Si d'autres informations vous étaient nécessaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Le responsable de la gendarmerie,

Sgt Jacques Allaire 8669
Sûreté du Québec
MRC des Jardins-de-Napierville

N.B. : Prière de fournir notre numéro de dossier dans toute communication.

JA/md

**Poste de la MRC des Jardins-de-Napierville**

522, rue St-Jacques

Napierville (Québec) J0J 1L0 UO : 6063

Téléphone : 450 245-0666 Télécopieur : 450 245-3705

Le 9 septembre 2014

Madame Brigitte Schoemans

St-Cyprien-de-Napierville (Québec) J0J 1L0

Objet : Suivi de dossier 313-140826-001

Madame,

Par la présente, nous désirons vous transmettre l'information suivante :

Notre enquête est terminée et aucun suspect n'a pu être identifié. Par conséquent, votre dossier sera fermé. Toutefois, si vous obtenez des informations supplémentaires, nous vous invitons à nous les transmettre afin d'actualiser votre dossier.

Nous tenons aussi à vous informer que la Sûreté du Québec collabore avec les centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC). Nous vous invitons à communiquer gratuitement avec eux au numéro suivant : 1 866 LE CAVAC (532-2822). Vous pouvez aussi visiter le site internet de la Sûreté du Québec : www.surete.gouv.qc.ca pour consulter la liste des organismes pouvant vous offrir aide et soutien.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Sgt Marc Bessette 8368
Responsable d'enquête
450-245-0666

**Poste de la MRC Les Jardins-de-Napierville**

522, rue St-Jacques
Napierville (Québec) J0J 1L0 UO : 6063
Téléphone : 450 245-0666 Télécopieur : 450 245-3705

Le 2 juin 2015

Monsieur Serge Desbois

St-Cyprien-de-Napierville (Québec) J0J 1L0

Objet : Suivi de dossier 313-150525-005

Monsieur,

Par la présente, nous désirons vous transmettre l'information suivante :

Notre enquête est terminée et aucun suspect n'a pu être identifié. Par conséquent, votre dossier sera fermé. Toutefois, si vous obtenez des informations supplémentaires, nous vous invitons à nous les transmettre afin d'actualiser votre dossier.

Nous tenons aussi à vous informer que la Sûreté du Québec collabore avec les centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC). Nous vous invitons à communiquer gratuitement avec eux au numéro suivant : 1 866 LE CAVAC (532-2822). Vous pouvez aussi visiter le site internet de la Sûreté du Québec : www.surete.gouv.qc.ca pour consulter la liste des organismes pouvant vous offrir aide et soutien.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Sgt Stephen Bertrand 8596
Responsable d'enquête par intérim
450 245-0666



PAR COURIEL

Le 23 décembre 2010

Le Journal de Montréal
4545, rue Frontenac
Montréal, Québec
H2H 2S2

Objet : Parc Éolien Saint-Cyprien

Monsieur,

Je vous écris relativement à votre article intitulé « Hydro Québec dit oui aux éoliennes du Gambling » (le *Journal de Montréal*, le 21 décembre 2010), afin de corriger les affirmations du *Journal de Montréal* et de Mme Brigitte Schoemans, qui est citée dans votre article. Les prétentions de Madame Schoemans à l'effet que le parc éolien de Saint-Cyprien serait financé avec de l'argent qui provient de casinos illégaux et que ce projet servirait à blanchir de l'argent sont fausses, calomnieuses et diffamatoires.

Tel que divulgué dans notre soumission à Hydro Québec Distribution, le plan de financement proposé pour notre parc éolien reflète les pratiques courantes en ce qui a trait aux projets de parcs éoliens. La majorité (75 %) du financement requis serait de la dette contractée auprès d'une banque ou d'une autre institution financière (nous espérons que celle-ci sera une institution québécoise). Une plus petite portion, vraisemblablement 25 % des coûts totaux du projet, sera investie dans la société de développement Kahnawake Sustainable Energies par sa société mère, Tawatohnhi'saktha, la Commission de développement économique de Kahnawake. Tawatohnhi'saktha possède plusieurs investissements commerciaux dont un centre de données nommé Continent 8 Technologies PLC (« Continent 8 ») situé sur l'Isle of Man au Royaume-Uni. Continent 8 est une entreprise légale qui exploite ses opérations en conformité avec les lois du Royaume-Uni. Ni cette entreprise ni toute autre entreprise dans le portefeuille de Tawatohnhi'saktha n'opèrent de casinos illégaux (y compris tout casino virtuel) et ne sont impliquées d'aucune façon dans toute autre activité illégale de quelque nature que ce soit. Toute prétention à l'effet contraire est fausse. De plus, toute prétention à l'effet que Kahnawake Sustainable Energies ou sa compagnie mère, Tawatohnhi'saktha, s'engagent dans des activités de blanchissement d'argent découle, dans le meilleur des cas, de l'ignorance et, dans le pire des cas, constitue une tentative délibérée et de mauvaise foi de

K A H N A W A : K E S U S T A I N A B L E E N E R G I E S

P.O. Box 1110, 2 River Road, 3rd Floor, Kahnawake, QC J0L 1B0 T. 450-638-4280 F. 450-638-3276 info@ksenergies.ca

discréditer un projet éolien légitime et son promoteur. Toutes ces prétentions sont diffamatoires, et nous n'acceptons pas que de telles affirmations soient faites à l'égard de l'une ou l'autre de nos sociétés ou des Mohawks de Kahnawake.

Nous sommes conscients que notre projet suscite de l'opposition de la part de certains citoyens de Saint-Cyprien. Toutefois, il obtient également le soutien d'autres citoyens. Des débats entourant ce type de projet existent relativement à plusieurs parcs éoliens au Québec et ailleurs et font partie de toute discussion saine et transparente dans une société démocratique. Nous accueillons l'occasion d'avoir une discussion informée et rationnelle avec tous les citoyens, qu'ils soient en faveur ou contre notre projet. Néanmoins, il y a des limites à toute telle discussion et la diffusion d'affirmations mensongères et d'accusations de blanchissement d'argent ne sont pas acceptables dans une société civile. Ces accusations reflètent plutôt la nature désespérée de ceux et celles qui s'opposent au projet de Kahnawake Sustainable Energies depuis que sa soumission a été sélectionnée par Hydro Québec Distribution.

Nous avons clairement manifesté notre désir de consulter la communauté locale afin de développer un parc éolien qui bénéficiera aux communautés autochtone et non-autochtone de la région, et nous espérons que notre projet encouragera le développement de relations plus harmonieuses entre nos communautés respectives. Ces attaques sans fondement et ces affirmations diffamatoires servent uniquement à attiser la discorde, l'ignorance et la haine et n'ont aucune place dans le Québec de 2011.

Dans l'intérêt d'une couverture équilibrée sur le sujet, nous vous demandons et nous nous attendons à ce que cette lettre soit publiée dans votre journal et qu'il lui soit accordé la même importance que celle que vous avez donnée à l'article paru dans votre journal en date du 21 décembre 2010.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Kahnawake Sustainable Energies



John Bud Morris
Président

c.c.: Radio-Canada, La Presse, Le Devoir, Brigitte Schoemans

JBM